



SAINTE-FORTUNADE





D'un été festif à un automne studieux...

2010 : un millésime estival qui tiendra son rang dans le tableau des manifestations qui ont émaillé ces dernières années...

La visite de nos amis allemands ayant ouvert le bal en mai, ce sont, depuis, les traditionnelles animations associatives qui ont assuré la vie de notre commune (Pétanque, Foyer, Choc-Car, Chasseurs,...). Les Marchés festifs de Pays attirent toujours autant de monde, au prix, il convient de le souligner, d'un très gros travail de la part des associations impliquées.

Mais 2010, c'est aussi la délocalisation sur notre commune de 2 animations à dimension départementale : une « Balade en Corrèze » le 30 juillet, puis une « Nocturne du Patrimoine » le 3 août ; c'est encore l'embrasement du Château, enfin débarrassé de son habit métallique : c'était le 27 août, en dépit d'une météo capricieuse. C'est encore les Journées Européennes du Patrimoine, le 18 septembre.

2010, c'est aussi la date historique du 25 septembre, avec la signature officielle du jumelage de notre commune avec la ville allemande de Flachslanden.

C'est enfin, en octobre, le 2^e Chapitre de la Confrérie des Farcidures, et l'inauguration officielle des 2 importants chantiers qui nous ont mobilisés depuis 2008 : le Plan d'Aménagement du Bourg (La Grange Neuve-Leix-Le Bois de Paumel), et la restauration des parties hautes du château...

On ne fait pas que la fête, à Sainte Fortunade...mais on ne répugne pas non plus à perpétuer cette tradition du « bien vivre ensemble » qui a fait sa réputation. L'étude menée par l'Office de Tourisme Intercommunal met d'ailleurs en évidence l'importance de l'animation estivale dans notre commune, grâce à la participation du plus grand nombre.

Dynamisée par cet éclectisme festif, l'équipe municipale se prépare à un automne studieux : il nous incombe en effet d'apporter aujourd'hui les réponses à des exigences légales, souvent anciennes ; et pour être contraignantes, celles-ci n'en constitueront pas moins un outillage utile à la collectivité pour de nombreuses années : Document de Prévention des Risques Professionnels (agents), diagnostic d'accessibilité des locaux accueillant du public, protocole de déneigement, Plan de sauvegarde Communal, diagnostic de l'éclairage public...

Et puis, c'est au tour des chantiers inscrits dans notre projet de mandature de se voir (enfin) promus... Le transfert des services de la mairie pour assurer une accessibilité conforme aux besoins de tous, la nécessaire réfection des réseaux du Barry-bas, la mise en œuvre progressive des préconisations du Schéma d'Assainissement, la poursuite de la sécurisation et du traitement de l'eau potable, l'aménagement d'un cheminement piétonnier sûr et éclairé vers la salle Polyvalente... et d'autres encore ! L'activité municipale fait le plein, à ce moment charnière du mandat.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du déroulement des programmes, de vous y associer chaque fois que possible.

Bonne reprise à tous !

Michel JAULIN

Sommaire

Le Mot du Maire	2	Fleurissement espaces verts et paysages	9
Synthèse des décisions prises en Conseil Municipal	3	Vie Associative	10
Activités Municipales	6	Festivités	13
Eau et assainissement	7	Informations diverses	14
Ordures ménagères	8	Etat Civil	16
Vie Scolaire	9		

Synthèse des décisions prises en Conseil Municipal

(l'intégralité des procès verbaux est consultable en mairie)

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2010

Ordre du Jour

1/Comptes de gestion du receveur 2010 : adoptés à l'unanimité

2/Urbanisme :

- ⇒ Modification simplifiée du PLU : erreur dans le tracé du zonage du PLU : le lotissement de La Prade (voir plan annexé) se trouve référencé en zone 2AU. Après consultation des services de légalité, possibilité d'engagement de la procédure de modification simplifiée du PLU.
- ⇒ Maison du Barry Bas : point sur les procédures en cours. Le Conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à prendre un arrêté d'abandon définitif et un arrêté de péril imminent.

3/Assainissement/Eau :

- ⇒ Mise à enquête publique schéma directeur :
- ⇒ Convention avec l'Agence ADOUR GARONNE : afin de bénéficier d'un subventionnement au taux de 80 % pour les travaux de mise aux normes de notre station, nécessité de signer une convention avec l'Agence de Bassin.

Contact sera pris auprès de l'Agence de Bassin, pour les informer que la Commune sera en mesure de signer la convention dès la clôture de l'enquête publique .

- ⇒ Avenant n°2 travaux de protection des captages
- ⇒ Rapport annuel 2009.

4/ Cimetière : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide la liste des sépultures pouvant être reprises par la commune et charge Monsieur le Maire de l'application de cette décision.

5/ Emplois saisonniers : recrutement de personnel saisonnier pendant la période des congés annuels des services techniques

6/ Financement tableaux numériques école : la commission technique de l'Inspection Académique a validé notre dossier de candidature « Ecole numérique ». Le montant de la dépense est de 9345 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de solliciter les subventions suivantes :

subvention DGE : 50 % soit 4672,50 € - subvention Conseil Général : 30 % soit 2803,50 €

7/ Désignation des représentants du futur Comité de Jumelage : Madame Christine LAFOND, conseillère municipale, est désignée comme représentante du Conseil Municipal au sein du futur Comité de Jumelage STE FORTUNADE/CORNIL/FLACHSLANDEN. Il est rappelé que le Maire est représentant de droit.

Ordre du Jour

1/Urbanisme :

⇒ Conclusions du commissaire enquêteur pour aliénation de chemins :

- **Chemin rural de Chambas** : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte l'aliénation d'une partie du chemin rural de Chambas , au prix fixé par évaluation du service des Domaines.

- **Parcelle du Bourg** : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, accepte l'aliénation d'une partie d'une voie au Bourg, sous réserve que la commune puisse accéder à cette propriété pour des interventions éventuelles sur le bâtiment communal contigu au prix fixé par évaluation du service des Domaines

- **Chemin de Laborde** : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, accepte l'aliénation du chemin rural de Laborde au motif que ce chemin dessert uniquement la propriété du demandeur.

⇒ Prise en compte modification PLU (erreur de zonage) : rectification du classement du lotissement de la Prade en Zone U et non en 2AU.

⇒ Vente terrain à Mme CHAMBRE : parcelles cadastrées AI 454 et 458 pour une superficie totale de 1025 m2 pour un prix de 1455 €

2/ Informations transports scolaires : Présentation au Conseil Municipal des nouveaux circuits de ramassage scolaire établis par le Département. Un car a été supprimé : sur la ligne 610, le car devra faire 2 tours et déposera les enfants « ramassés » à 8h05 à l'école. Ceux-ci seront donc obligés d'aller à la garderie jusqu'à 8 h 45. Le Conseil Municipal, après examen et discussion décide par 12 voix pour, 3 contre et 1 abstention d'accueillir ces enfants gratuitement à la garderie.

3/ Modification horaires de travail : Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que la modification des circuits de ramassage scolaire à la rentrée de septembre 2010 nécessite l'augmentation du temps de travail d'un agent et donc la modification du tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, modifie la durée hebdomadaire de travail à compter du 1^{er} Septembre 2010 d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

4/ Sentiers de randonnées communautaires : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le guide des sentiers de randonnées établi par la Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze.

Ces livrets sont mis en vente au prix de 3 € et 2 € pour les détenteurs du « pass privilège ».

5/ Procédure Maison du Barry Bas : Monsieur le Maire fait le point au Conseil Municipal sur les différentes procédures en cours pour la maison du Barry Bas cadastrée BL 62.

⇒ Péril imminent : Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, accepte cette proposition et charge le Maire de son application.

⇒ Abandon manifeste : Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, décide de déclarer la maison sise sur la parcelle cadastrée Section BL n°62 en état d'abandon manifeste et d'en poursuivre l'expropriation pour le compte de la commune pour une opération de réhabilitation des bâtiments ayant pour objet la réalisation de logements et d'autre part la préservation de l'environnement patrimonial.

6/ Convention Point Lecture : Une convention entre la Commune, le Conseil Général de la Corrèze et la Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze fixe les conditions de mise à disposition d'un logiciel de gestion de bibliothèques.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AOUT 2010

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Ordre du Jour

Voirie :

- Validation choix de l'entreprise pour les travaux 2010 : L'entreprise ATS a été retenue pour un montant de 101 635 €TTC.

- Mise à enquête publique de la demande d'aliénation d'un chemin rural à Cassou;

- Régularisation d'un terrain à Bengou :

- Demande de subventions :

⇒ Éclairage public descente du parc : le montant des travaux est estimé à 18 464 €HT

⇒ Cheminement piétonnier/ mise en sécurité : Les travaux sont estimés à 38 665,00 €HT

Travaux château - avenants : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte les avenants suivants :

Lot n° 1 couverture : nouveau montant du marché global de 239 398,43 €HT

Lot n°2 charpente : nouveau montant du marché global de 218 421,81 €HT

Lot n°3 échafaudage : nouveau montant du marché global de 138 276,80 €HT

Travaux du Barry Bas : choix du maître d'œuvre : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'accepter la proposition de mission de SOCAMA Ingénierie.

Rétrocession tombe : Un descendant d'une famille conteste le classement de la tombe « en état d'abandon ». Le conseil municipal, à l'unanimité, décide qu'en toute situation similaire, un devis signé avec engagement de réaliser les travaux de remise en état dans un délai de six mois sera demandé aux familles, avant toute opération de rétrocession à leur profit.

Étude bathymétrique lagune : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la réalisation de l'étude bathymétrique de la lagune qui s'élève à 2090,50 € HT et sollicite du Département et de l'Agence de bassin Adour Garonne une subvention pour cette étude.

Extension réseau eaux usées : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la réalisation de travaux d'extension du réseau du Bourg pour un montant de 1808 €HT et sollicite du Département et de l'Agence de bassin Adour Garonne une subvention pour la réalisation de ces travaux.



Bâtiments et Equipements Communaux

CHATEAU : entreprises : Blanchon, Comi Services ; Architecte : Mr Joudinaud

Conformément au planning le chantier s'est achevé fin Juillet permettant le démontage de l'échafaudage courant Août. Les marchés de pays ont ainsi pu se dérouler dans de bonnes conditions. L'embrasement pyrotechnique marquant la fin du chantier a magnifiquement conclu des travaux qui auront duré presque 2 ans.

Coût : **780 800 €**

ECOLES : entreprise Perrier

Pendant les vacances d'été les fenêtres du 1^{er} étage ont été changées, améliorant nettement le confort des utilisateurs

Coût : **6039 €**

Orangerie : entreprise Mazounie

Le remplacement du plancher avec traitement ainsi que la porte d'entrée principale désormais aux normes ont été réalisés. Le démontage de l'ancien parquet a été confié aux employés communaux.

Coût : **17 007 €**



Terrain de foot :

Travaux de décompactage, sablage puis réensemencement et fertilisation réalisés en juin par l'entreprise BS Rénovation avec la participation des employés communaux.

Mairie : Suite aux démarches réglementaires 13 cabinets d'architectes se sont manifestés. 3 d'entre eux ont été auditionnés par la commission en charge des bâtiments. Le calendrier annoncé en réunion publique est respecté. Le choix de l'architecte sera validé très prochainement par le Conseil Municipal.

Voirie

Travaux réalisés :

Conformément au programme retenu par le Conseil Municipal ont été réalisés :

- La VC 23 Seignac
- La VC 27 Bois Grand
- Le CR 87 Bois du Treuil

Ces travaux ont été subventionnés par le biais de la dotation quinquennale du Conseil Général à hauteur de 20 334 €

- VC 2 Le Mons

Aucune subvention n'a pu, à ce jour être obtenue, confirmant, s'il en était besoin la diminution, voire la disparition des aides de l'Etat. Nous avons cependant estimé nécessaire de faire ces travaux en dégagant des marges de fonctionnement à hauteur des 9000 € de subventions escomptées.

Montant du marché pour l'ensemble des travaux y compris la place de la poste. : 101 635.25 €



La VC 2 Le Mons sur la partie la plus dégradée

Travaux d'entretien :

Les travaux défectueux exécutés en 2009 ont été entièrement repris par l'entreprise SCREG.

D'autres travaux pour plus de 15 000 € sont effectifs :

Entrée du lotissement de Lavergne, secteur de Barreau, route de la Bellange, route du Mas, route de la Geneste.

Même s'il y a toujours beaucoup à faire, l'effort promis a été poursuivi dans un contexte difficile de désengagement de l'Etat.

Actuellement une réflexion est engagée au niveau de la Communauté de Communes afin de transférer la compétence voirie. Les conseils municipaux des 36 communes devront se prononcer sans doute d'ici la fin de l'année.

Rappel :

Les travaux sont retenus, notamment en lien avec le schéma de voirie (priorité aux critères techniques) en consultant plusieurs entreprises pour avoir le meilleur prix possible. Pour info depuis 2008 différentes entreprises sur la commune : Parc Equipement, Colas, SCREG, ATS.

Voirie communautaire :

Comme annoncé dans le précédent bulletin, la VC 19 à Cassou a été refaite sur le linéaire prévu.

La route communautaire Ste Fortunade- Laguenne via « Les Torts » n'a pu être retenue suite aux arbitrages budgétaires.

Cependant, quelques travaux sont envisagés et permettraient d'attendre une réfection totale.

RD 940

En accord avec la proposition du Conseil Général, les travaux prévus sur le secteur nord en 2010 et 2011 devraient être réalisés en totalité en 2011 (voirie, caniveaux, trottoirs...).

En attendant, des réparations ont été réalisées par les services du département.



Maison « Danel »

La municipalité a engagé simultanément plusieurs actions y compris une tentative de transaction à l'amiable sur la base de l'estimation des Domaines. Cette transaction aurait permis de racheter rapidement l'immeuble et de lui donner une destination après rénovation. Malheureusement les propriétaires n'ont pas donné suite.

A ce jour le procès verbal définitif d'abandon manifeste a été établi et transmis aux personnes et services concernés. Simultanément un arrêté de péril imminent a été pris et transmis.

La commune doit maintenant mettre l'immeuble en sécurité, à ses frais, conformément au rapport d'expertise, se substituant ainsi aux propriétaires défaillants.

Certains habitants se sont étonnés de la longueur des démarches... nous ne pouvons, hélas, que leur confirmer notre intention d'aboutir dans le respect obligé de procédures longues et toujours sujettes à rebondissements. Bien entendu un avocat nous assiste dans cette affaire.

Eau et Assainissement

EAU : Périmètres de protection des captages :

Tranche 1 : Les travaux sont réalisés et réceptionnés depuis le mois de juin. Nous procédons à la signature des conventions d'indemnisation.

Tranche 2 : elle concerne les captages Bussières - Ampinat, Pompier et Bellevue qui en sont à la phase administrative pour laquelle nous souhaitons réaliser les travaux en 2011.

Traitement neutralisation et désinfection : les travaux de l'Unité de distribution des Chazeaux sont en voie d'achèvement pour une mise en service courant octobre. Le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance va déterminer le prochain site à traiter.

Nous souhaitons préciser qu'il n'y a pas eu de restriction à la distribution d'eau potable ; Par contre 2 ruptures d'alimentation ponctuelles ont perturbé la distribution à Peyrelade et la Croix d'Eure.

ASSAINISSEMENT : les travaux inscrits au budget ont été réalisés : confortement des berges de la lagune, renforcement de la VC communale à proximité de la lagune. Enfin le schéma directeur d'assainissement réalisé par le cabinet SGS Multilab a été approuvé par le Conseil Municipal, il est soumis à l'enquête publique avant son approbation définitive. Nous avons également été informés des conclusions du diagnostic d'assainissement qui ne nous apporte pas de bonnes nouvelles. En effet si la lagune fonctionne correctement, le rejet généré se situe hors des normes actuellement préconisées.

Rappel : en 2008 un courrier a été adressé à certains abonnés du réseau d'assainissement en leur demandant de bien vouloir brancher correctement les conduites d'eaux pluviales.

A ce jour tous les intéressés n'ont pas mis en œuvre les mesures correctives nécessaires pour remédier à cette situation. Nous demandons à ceux qui n'ont pas envisagé de travaux de bien vouloir tenir compte de cette demande.

Ordures ménagères

SIRTOM

Depuis Juin, nouvel emplacement des containers à coté de la plateforme.

Appel au civisme

Il est fréquent de constater des dépôts de déchets divers aux abords des containers.

La municipalité invite donc les habitants à plus de civisme par rapport à ces dépôts sauvages qui créent une nuisance pour notre environnement.

Les containers sont là pour accueillir les ordures ménagères. Pour les encombrants, la déchetterie de Mulatet est à votre disposition :

tous les après-midi de 14 h 00 à 18 h 00

et le Samedi de 9h00 à 12 h 00

et de 14 h 00 à 18 h 00.



Une benne sera à votre disposition sur la plate-forme **du 15 au 21 novembre**.



INFO : Un collecteur de piles est à disposition à l'accueil de la Mairie



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif. S.P.A.N.C.

Le mardi 21 septembre a eu lieu la réunion d'information sur le calendrier des contrôles obligatoires pour les assainissements individuels sur le territoire de la commune. Pour toutes informations contacter le SPANC au 05.55.20.75.00



Vie Scolaire

C'est une rentrée scolaire très calme, (hormis quelques pleurs versés par les tout petits qui découvraient l'école pour la première fois), qui s'est déroulée le 2 septembre dernier.

Les effectifs sont d'une remarquable stabilité, puisque 32 nouveaux inscrits sont venus compenser les 32 départs enregistrés. L'effectif total est ainsi de 182 élèves, proche du record historique qui est de 185. 74 élèves sont scolarisés dans les 3 classes maternelles, et 108 dans les 5 classes élémentaires.

L'équipe enseignante reste elle aussi très stable. Seule la Grande Section de maternelle change de maître : elle sera confiée en novembre à un jeune enseignant nouvellement recruté, Matthieu Guichard. L'année de formation professionnelle en Institut Universitaire de Formation des Maîtres ayant été supprimée, ce jeune maître apprend le métier « sur le tas » dans la classe d'un collègue chevronné, et prendra la classe en main après les vacances de Toussaint. Le début de l'année scolaire est assuré par Jean-Claude Laubertie, bien connu dans l'établissement car il a assuré pendant de nombreuses années l'enseignement de l'anglais, à une époque désormais révolue où des maîtres itinérants circulaient d'école en école pour initier les enfants aux joies des langues étrangères. La décharge de direction, un jour par semaine, a été attribuée cette année à Maryline Chiron, qui avait déjà assumé cette mission en 2008/2009.



Rentrée 2010



Classe de Grande Section de maternelle

ordinateur et à un vidéo projecteur vont faire entrer l'enseignement dans l'ère numérique et bouleverser les pratiques pédagogiques.

Le poste d'Emploi de Vie Scolaire est vacant après le départ d'Anthony Roussel : son remplacement est très hypothétique. L'aide administrative, la gestion de la bibliothèque de l'école et l'encadrement des élèves dans de très nombreuses activités risquent d'être considérablement compliqués.

Les vacances d'été ont été mises à profit pour diverses améliorations matérielles : les fenêtres du 1er étage (classe des CM2 et bureau du directeur) ont été remplacées, apportant ainsi un confort acoustique et thermique apprécié.

Notre école a été retenue par l'État et le Conseil Général de la Corrèze dans le cadre d'un plan d'équipement en matériel numérique d'enseignement : 3 classes vont être prochainement équipées en TBI (tableaux blancs interactifs). 20 % du coût restera à la charge de la commune. Ces tableaux tactiles, reliés à un ordinateur et à un vidéo projecteur vont faire entrer l'enseignement dans l'ère numérique et bouleverser les pratiques pédagogiques.

BONNE ANNÉE SCOLAIRE A TOUS !

Fleurissement, espace vert et paysagers

Le 23 juin dernier, le jury du Conseil Général est passé visiter nos espaces verts, en vue d'une présentation au Concours National des Villes et Villages fleuris. Nous avons reçu beaucoup de conseils pour améliorer nos espaces, tout en minimisant l'entretien et le coût.

La première partie d'aménagement des espaces paysagers du PAB La Grange Neuve, Leix, Le Bois de Paumel, est désormais terminée. La deuxième et dernière tranche devrait être réalisée en 2011.



Foyer Rural

La saison 2010-2011 est lancée et les sections ont repris leurs activités selon le planning suivant :

- **atelier travail manuel** : mercredi 14 h 00 - 17 h 00 et 20 h 30 - 22 h 30
- **bibliothèque** : mercredi 10 h 00 - 11 h 00 et jeudi 16 h 00 - 17 h 00
- **chorale** : mardi 20 h 15 - 22 h 00
- **country** : lundi 20 h 30 - 23 h 30 et jeudi 20 h 30 - 23 h 30
- **initiation danses populaires** : jeudi 20 h 30 - 22 h 30
- **gymnastique** : lundi 19 h 15 - 20 h 15 et jeudi 14 h 15 - 15 h 15
- **marche** : dimanche 9 h 00 et 14 h 00
- **patchwork** : samedi 14 h 00 - 17 h 00
- **patois** : 1^{er} lundi de chaque mois 20 h 30
- **peinture** : samedi 14 h 00 - 17 h 00

N'hésitez pas à nous rejoindre si l'une ou l'autre (ou plusieurs) de nos activités vous intéressent.

Contact : Nathalie LEGLEYE 05 55 27 31 44

ou foyer.saintefortunade@orange.fr

Prochaines manifestations :

- **samedi 20 novembre 20 h 30** : soirée théâtre avec la troupe de Favars
- **samedi 27 novembre 17 h 00** : concert à l'église pour les 15 ans de la chorale Cantarella



Anciens Combattants

L'assemblée générale des Associations Amicales des Anciens combattants se tiendra le jeudi 11 novembre à 10 h 00 salle de l'orangerie. La cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 aura lieu à 11 h 30 devant le Monument aux Morts. A l'issue de la cérémonie seront remis les diplômes d'honneur aux combattants de l'Armée Française 1939-1945

Club des aînés

Dimanche 29 Août 2010, le club des Aînés a tenu sa kermesse annuelle, salle du club de 10h00 à 18 h 00 sans interruption, avec tombola, enveloppes toutes gagnantes. Dégustation et ventes de crêpes, pâtisseries. Nous avons eu le plaisir de voir défiler tout au long de la journée, un grand nombre de nos adhérents et quelques personnes de la commune et clubs amis. Cela nous a fait un très grand plaisir et nous les remercions très chaleureusement. Réservez-vous en août 2011 pour la prochaine kermesse !

Samedi 20 novembre 2010, le club organise un concours de belote salle de l'orangerie à 14 heures ! Nous invitons tous les amateurs et joueurs de belote à venir passer l'après midi avec nous, ils seront les bienvenus !

Oranges amères

L'été nous a permis de nous produire dans les fêtes de villages et autres soirées cabaret. Nous avons partagé nos chansons avec les différents publics.

Certains nous ont même emmenés jusqu'au bout de la nuit.

Après un temps de répit nous reprendrons la route des spectacles d'hiver.



Délégation JMF de Ste-Fortunade

Au cours de la saison 2010-2011, notre délégation accueillera 4 concerts s'adressant aux enfants des écoles de STE Fortunade. Cornil, Lagarde Enval et Le Chastang.

Nous recevrons donc :

Le 8 octobre 2010 (10 h 00) « A taaable ! » (musiques du monde »)

Le 13 janvier 2011 (10 h 00), « Frères de sac » (musiques traditionnelles)

Le 10 mars 2011 (14 h 30), « De la plume à l'archet » (musique classique)

Un 4^{ème} concert, pour les plus jeunes, dont la date n'est pas encore connue.

Les communes aident notre association pour l'organisation et le financement des concerts.

Choc car

Malgré la concurrence de nombreuses manifestations dans les communes avoisinantes, notre traditionnel « CHOC CAR » s'est déroulé sous une chaleur accablante. 20 pilotes avaient pris le départ encouragés par un fidèle public. Notre ASSEMBLEE GENERALE se déroulera le Dimanche 10 octobre 2010 à 10 h 00 Salle de l'Orangerie, suivie d'un pot de l'amitié.

Tennis de table

Quatre équipes défendent les couleurs fortunadaises cette saison dans le Championnat de la Corrèze de tennis de table. Le championnat a débuté le 24 septembre dernier

En Départementale 1, notre équipe fanion, composée de Bruno Vernedal, Vincent Mosquera, Bernard Méraud et Sylvain Porta, aura pour objectif de se maintenir en D1.

Notre équipe 2, Frédéric et Maxence Leclercq, Jean-Pierre Mariot, Nicolas Recorbet et Florian Delmas (nouveau joueur au club) nouvellement promu en Départementale 2 visera également le maintien dans une poule difficile.

En Départementale 3 poule B, notre équipe 3 composée de Georges Verdier, Laurent Legendre et José Da Silva essaiera de faire au moins aussi bien que la saison dernière (3^{ème} de sa poule).

En Départementale 4 poule A, notre équipe 4, composée des jeunes de notre Ecole de Tennis de Table : Théo Da Silva, Kilian Leclercq, Maxence Bourliataud et Stany Legendre auxquels il faut ajouter Karine Leclercq et Coraline LAINE (arrivée cette saison au club) aura pour but de se faire plaisir et de s'amuser.

4 équipes seront engagées en Coupe de la Corrèze : 2 équipes dans le Challenge C. Courtois et 2 équipes dans le Challenge B. Sauffier.

Comme la saison dernière, cinq joueurs disputeront le Critérium individuel.

Notre école de Tennis de Table a repris les entraînements les lundis soir de 19 h à 20 h 30 avec Bruno Vernedal. Nos jeunes, qui sont au nombre de 5 cette saison, disputeront entre autre : le Championnat par équipes, le Critérium Individuel, l'open des jeunes.

Si vos enfants sont tentés par une découverte du Tennis de Table, vous pouvez les amener ils seront les bienvenus. Pour vous aider à nous rejoindre vous pouvez contacter Sylvain Porta le soir au 05-55-27-25-56 ou Vincent Mosquera le soir également au 05-55-27-15-43.

Pour la huitième saison consécutive, notre club en partenariat avec l'école va permettre aux enfants de CM1 de Mr Vergne et de CM2 de Mr Combes, de découvrir le tennis de table avec 10 séances de 1 h par classe qui débiteront début 2011 et un tournoi clôturera cette activité en milieu scolaire.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour la compétition ou tout simplement pour le loisir, nous nous retrouvons les lundis soirs de 20 h 30 à 22 h à la Salle Polyvalente et les vendredis de 20 h 30 à 23 h au gymnase de l'IME.

Pour savoir tout ce qui se passe dans notre club vous pouvez aller sur notre site internet : <http://www.ste-fortunade-tt.com>



Groupe folklorique

Cette rentrée est marquée par la création d'une nouvelle association : le groupe folklorique « Les Réveillés »

Vous pouvez nous retrouver :

- le 03 octobre à St Germain les Vergnes pour l'animation d'un repas farcidures
- le 10 octobre à Soursac pour le Transcorrèzien,
- le 27 novembre nous organisons un repas dansant, à la salle polyvalente,
- le 18 décembre 2010 nous aurons un stand au marché de Noël de Ste Fortunade,
- le 05 février 2011 pour notre concours de belote.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, qu'elles soient folkloriques !

Société de chasse

La société de chasse remercie toutes les personnes qui ont aidé à la bonne organisation de la fête des chasseurs des 24 et 25 juillet ainsi que les personnes qui sont venues pour le méchoui et le tour de chant de la jeune corrèzienne Axelle. Le concours de belote aura lieu le 23 octobre 2010 salle polyvalente. Bonne saison de chasse à tous.



Team élégance

Chers Fortunadais, pour nous la fin de la saison est proche. Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenu dans nos activités tout au long de l'année, et je vous annonce d'ores et déjà que nous serons encore actifs en 2011. Voici les dates à retenir pour nos activités :

le samedi 19 mai aura lieu à la salle polyvalente notre repas annuel dont le menu reste à choisir.

Le 1er mai aura lieu le désormais traditionnel 6^{ème} meeting tuning de Sainte Fortunade sur la plate-forme du stade Alors rendez vous en 2011 pour une nouvelle saison.

Confrérie de la farcidure et du millassou

Promouvoir la gastronomie locale, c'est le but que s'est fixée la Confrérie de la Farcidure et du Millassou. Cet été 2010, la Confrérie a honoré sa mission en faisant déguster le millassou dans notre département et dans un département voisin.

La Confrérie a fait goûter le millassou au rassemblement des confréries à Beynat pour le 1^{er} mai, à la fête de la pomme de terre de Pageas en Haute Vienne le 3 juillet et au marché festif des confréries à Objat le 18 juillet. Elle a aussi participé au chapitre de la pêche à Voutezac le 11 juillet, au marché de pays de Monceaux sur Dordogne le 19 août et à la fête des vendanges de Laguenne les 4 et 5 septembre.

A noter que nos confrères X. Durand et JP. Verdier ont été intronisés à la confrérie du vin de Laguenne.

Après son second chapitre du 16 octobre, la Confrérie vous donne rendez-vous, autour du Millassou, pour le marché de Noël à Ste Fortunade.

As. des Parents d'élèves

L'A.P.E s'est réunie en Assemblée Générale, le 14 septembre 2010. Nous avons fait un renouvellement au sein du bureau afin d'avoir une équipe solide et motivée. Les membres du bureau sont :

Président : Serge BONNET

Vice Présidente : Annie MONS

Secrétaire : Cécile BEFFARA

Secrétaire Adjointe : Anne DURAND (nouveau membre)

Trésorier : Gilles BONTEMPS

Trésorière Adjointe : Patricia CHEVALLIER (nouveau membre).

Le bilan financier 2009/2010 est légèrement supérieur à l'an passé. Nous avons fait participer les commerçants de la commune à environ 30 % de nos dépenses.

Nous ferons passer à toutes les familles un bilan complet sur tous les travaux réalisés et à venir.

Les membres du bureau se joignent à moi pour remercier toutes les personnes dévouées qui nous ont soutenu tout au long de l'année.

Sainte-Fortunade : Inauguration du PAB et du château

Les 2 chantiers qui ont mobilisé élus et riverains depuis 2008 sont aujourd'hui achevés : le P.A.B (plan d'aménagement du Bourg) la Grange Neuve- Leix-Le Bois de Paumel ; la restauration des parties hautes du château mairie (charpente et toiture.)

Des moyens importants ont été nécessaires pour mener à bien ces deux opérations : moyens techniques (qui ne se souvient de l'imposant échafaudage qui a enserré le château 2 ans durant ?), moyens humains, moyens financiers, aussi. Outre la participation communale, l'Etat, le Département, les parlementaires locaux ont apporté leur contribution à la réalisation de ces 2 Monuments historiques), la Fondation du Patrimoine, et le mécénat. Si quelques entreprises ont soutenu cette opération, de très nombreux particuliers donateurs y ont apporté leur obole, et il convient de les remercier tous pour cette contribution.

Ces chantiers ont été officiellement inaugurés par Monsieur Alain Zabulon, Préfet de la Corrèze, et Monsieur François Hollande, Président du Conseil Général, le jeudi 7 octobre 2010.

Réception des travaux de restauration de couverture du château le 15.09.2010



Vue partielle de la rénovation



Signature du PV de réception.

De gauche à droite sur la photo :

M JOUDINAUD, Architecte, M PAPON, DDT, Michel JAULIN, Maire.

Nocturne du Patrimoine

Organisée par l'Office de tourisme de Tulle et Cœur de Corrèze, la traditionnelle balade nocturne a eu lieu dans notre commune le 03 août 2010. De nombreux visiteurs ont pu apprécier la richesse du patrimoine et l'histoire de Sainte Fortunade grâce aux commentaires de Marie BOUCHET et Yanny COURTEIX.



Marchés de pays

La saison 2010 a connu cette année encore, un franc succès. Les Fortunadais, nos voisins des communes environnantes, de nombreux touristes, ont pu échanger dans une ambiance très conviviale et déguster les produits du terroir dans le magnifique cadre du parc du château.

Adressons nos remerciements aux bénévoles des associations participantes et à toute une équipe qui contribuent à la réussite de ces « marchés de pays festifs », tous les vendredis soirs aux mois de juillet et août.

La municipalité a offert un spectacle pyrotechnique apprécié lors de la clôture du dernier marché le 27 août 2010.



Balade en Corrèze

« De Château en chapelles et en saveurs locales ». Tel était le thème de la balade qui s'est déroulée le 30 juillet.

80 randonneurs ont été accueillis dans le parc du château pour une balade du patrimoine. La découverte des sentiers de la campagne fortunadaise était commentée par notre brillant historien local Yanny COURTEIX.



Territoire en concert

« Territoire en concert 2010 » - Salle pleine au Chastang pour le concert organisé en binôme avec Sainte-Fortunade le vendredi 28 mai 2010



Informations Diverses

WEEK END DU 15 AOUT 2010 :

Des représentants du Comité de jumelage et des élus des communes de Ste- Fortunade et de Cornil se sont rendus à Flachslanden pour la Kermesse, fête annuelle traditionnelle.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Accueil des nouveaux habitants sur notre commune : le 14 juin 2010. Une vingtaine de familles avait répondu à l'invitation des élus et du CCAS. Manifestation de bienvenue dans la salle de l'orangerie

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les deux journées consacrées à la découverte du patrimoine local ont connu - si l'on croit les informations télévisées - un record de participation.

A Ste-Fortunade, le samedi 18 Septembre à 15 h 00, c'est une quarantaine de personnes qui ont apprécié la visite du château, de l'église, du Barry-bas, de la chapelle de Chabrignac, de la chapelle des Métayers. Cette balade culturelle était animée par le guide local Jean Marie COURTEIX dont les exposés ont particulièrement captivé et passionné les participants.



MARCHE DE NOEL : La Municipalité et la fédération des associations de Sainte-Fortunade vous invitent à venir nombreux au Marché de Noël qui aura lieu le samedi 18 décembre 2010 de 10 h 00 à 19 h 00.

CCAS : La réunion du CCAS a eu lieu le Mardi 05 Octobre 2010 et a proposé de fixer le repas des aînés le dimanche 23 janvier 2011.

RECENSEMENT AGRICOLE (de septembre 2010 à février 2011) : En Corrèze, 27 enquêteurs iront à la rencontre des exploitants agricoles. Réservez leur le meilleur accueil.

ARRETE MUNICIPAL SUR LE DENEIGEMENT, du 08 février 2010
Nous vous invitons à lire attentivement le texte intégral inséré dans ce bulletin.

JUMELAGE



Flachslanden Ste FORTUNADE CORNIL

Ste-Fortunade - Cornil et Flachslanden ville située près de Nuremberg en Moyenne Franconie.

08 juillet 2010 : Création du comité de jumelage. Composition du bureau.

- Présidente** : Régine FRAYSSE
- Vice-présidents** : Jean VIELLEFOND, Pierre BAFFELEUF
- Secrétaire** : Christine LAFOND
- Secrétaire adjoint** : Pierre BARRET
- Trésorier** : Nicolas CHOPARD
- Trésorier adjoint** : Marcel MARTINERIE

Dans le cadre du 15^{ème} anniversaire du Jumelage entre la Corrèze et Bézirk de Moyenne franconie, les serments ont été signés entre les comités de Favars-St Hilaire Peyroux avec Shopfloch, et Cornil-Ste Fortunade avec nos amis de Flachslanden le Samedi 25 Septembre 2010. Journée empreinte de solennité.



Le discours de chacun des maires dans les deux langues (traduction à Cornil de Florie FOUCHE et à Ste Fortunade d'Elvira LEMOIGNE) a été suivi de la lecture et de la signature du serment. Nos 2 communes ont offert un tableau peint par Mme LAFAIRE et Mme GUIRAL représentant le château de Ste-Fortunade et l'Eglise de Cornil, Hans Henninger, maire de Flachslanden a remis un panneau directionnel indiquant le nombre de kilomètres séparant les communes.

Les hymnes allemand, français, ont été écoutés et l'émotion était palpable pendant la diffusion de l'hymne européen. M. Bartsch, le président du Bézirk a remis une oriflamme de cette collectivité territoriale. Et avant de partager le verre de l'amitié, un chêne commémoratif de l'événement a été planté.



Les échanges individuels ont été très enrichissants et merci à Elvira lorsqu'il y avait la barrière de la langue.

Merci à la Présidente Régine et toute son équipe pour l'organisation de ces manifestations et aux hébergeants.

Notre comité est ouvert à tous : particuliers ou associations. Vous pouvez adhérer à l'association et ainsi soutenir les projets de coopération que nous construisons ensemble.

10 € pour un adulte et / ou une association

15 € pour un couple

5 € pour les jeunes (-18), étudiants, personne en recherche d'emploi.

Site Internet

N'hésitez pas à visiter le site de la Commune au : www.ste-fortunade.fr



« **NAISSANCES** » :

26 mai – Jarod **PEYRAT**

14 juillet – Théo **THIRIFAYS**

21 août – Océane **GALVAING**

Félicitations aux heureux parents.

« **MARIAGES** » :

10 juillet - **AMBLARD** Nathalie Christine et **TEYTY** Pascal

10 juillet - **BEGASSAT-PIQUET** Nathalie Cécile et **JARRY** Vincent Jean-Marie

07 août - **PREDINAS** Milaine Gaëlle et **LAVAUD** Benjamin

Félicitations aux nouveaux mariés

« **DÉCÈS** » :

27 août – **DETINGER** épouse **LACROIX** Monique

Nous présentons nos très sincères condoléances à la famille.

PROCHAINE PARUTION EN JANVIER 2011

MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade

Téléphone : 05.55.27.14.19 Télécopie : 05.55.27.32.96 CODE APE : 751 A N° SIRET : 21 19 203 01 000 10

N° de Commune : 203

Site internet : <http://www.ste-fortunade.fr> E-mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

BULLETIN TRI ANNUEL MUNICIPAL D'INFORMATION n°47 – JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2010

Tirage : 830 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directeur de publication : Richard BONNET

Comité de lecture : Huguette MOULY, Eliane CAMBON, Anthony MONTEIL, Daniel BOIRON, Eliane LACROIX, Christine BONTEMPS.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Aurélie AUBERTIE – Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade

Impression sur papier recyclé : IMPRIMERIE DU CORREZIEN – Rue des Arènes – 19460 NAVES

Distribution : La Poste